

ALTERRIC met en service l'extension du parc éolien de Clais

Alterric annonce la mise en service de l'extension du parc éolien de Clais (Seine-Maritime), marquant une nouvelle étape dans la production d'énergie renouvelable en Normandie. Trois éoliennes Vestas V-117 viennent compléter le premier volet du parc, opérationnel depuis 2017 sur le territoire de la commune de Clais (76). Avec cette extension, la puissance installée sur le territoire de la commune de Clais atteint désormais 17,85 MW, exploités par Alterric.

UN CHANTIER EXEMPLAIRE ET MAÎTRISÉ

En moins d'un an, les trois nouvelles éoliennes ont été érigées dans des conditions quasi parfaites. « La collaboration entre toutes les parties prenantes a été exemplaire », souligne Veronica Sierra Ruiz, responsable de projet en phase construction de l'extension du Parc de Clais. « Du fournisseur Vestas à notre coordinateur de chantier Natural Power, chacun a travaillé en étroite collaboration pour garantir le succès du projet. »

UNE RELATION DE CONFIANCE AVEC LE TERRITOIRE

Cette réussite repose sur une relation de long terme entre Alterric et la commune de Clais. Les premiers échanges remontent à 2009, lors de la présentation du projet initial au conseil municipal. L'accueil a été immédiatement favorable. Cela a ouvert la voie à des études approfondies sur la biodiversité, le paysage, l'acoustique et le potentiel éolien. Plusieurs réunions d'information ont également été organisées à destination des habitants.

Le projet a toutefois connu des ralentissements. Une réglementation imposant la construction des parcs éoliens exclusivement dans des « zones de développement éolien » a entraîné une suspension des démarches pendant près de trois ans. Alterric a dû répondre à des exigences supplémentaires avant que cette contrainte ne soit levée.

QUELQUES CHIFFRES CLÉS DE L'EXTENSION PARC ÉOLIEN CLAIS:

Nature du projet : 3 éoliennes Vestas V-117

Hauteur de moyeu : 101 m

Hauteur totale (bout de pale) : 160 m

Puissance unitaire : 3,6 MW

Puissance totale : 10,8 MW

Exploitant : Alterric (SEPE GERANIUM)



DE LA PREMIÈRE MISE EN SERVICE À L'EXTENSION

Dès le départ, six éoliennes étaient envisagées. Mais en 2017, seules trois ont obtenu l'autorisation nécessaire et ont été mises en service. Alterric n'a jamais renoncé à l'objectif de finaliser le projet. Après la crise sanitaire de 2020, qui a ralenti la planification, l'enquête publique a pu se tenir à l'été 2022. Quelques mois plus tard, en septembre 2022, le préfet a délivré l'autorisation pour l'installation des trois éoliennes supplémentaires.

OBJECTIFS RÉGIONAUX ET CONTRIBUTION D'ALTERRIC

Fin 2025, la Normandie comptait 1 565 MW d'éolien terrestre répartis sur 141 parcs éoliens installés. Pour atteindre les objectifs nationaux, la part des énergies renouvelables dans la consommation totale en Normandie devra atteindre 32 % d'ici 2030. Cela correspond à un objectif d'extension d'environ 1 800 MW d'éolien terrestre à l'horizon 2030.

Avec la mise en service des trois nouvelles éoliennes du parc de Clais, Alterric contribue activement à la réalisation de l'objectif régional d'extension.

